Image not found or type unknown

Proprietaire du chien ?

Par **Bebelle76**, le **25/07/2019** à **14:33**

Bonjour

Mon ex compagnon a fait pucé notre chien il y a un an juste avant notre separation sans me prevenir alors que nous avons eleve notre chien ensemble depuis des annees et que j etais pratiquement la seule à m en occuper

Il m a dit hier ce qu il avait fait il y a un an et me réclame notre chien

Ai je des droits sur mon chien ?

Merci

Je suis desesperée

Par **youris**, le **25/07/2019** à **19:16**

Bonjour,
Le propriétaire du chien est celui qui figure sur la facture d'achat.
Si vous êtes deux propriétaires, en l'absence d'accord, je ne vois pas de solution raisonnable.
Salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés